

**Conseil d'administration
Séance du 6 juillet 2026**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 43/2026	QUESTION FORMATION
	Capacités d'accueil en 2 ^{ème} année de formations de Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Masso-kinésithérapie, année universitaire 2027-2028

Vu les articles L712-1 à L712-6 et L719-7 du code de l'éducation
Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du 3 juillet 2026

Le Conseil d'administration de l'Université Jean Monnet (EPE) approuve la Répartition des capacités d'accueil en deuxième année des formations de Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Masso-Kinésithérapie 2027-2028.

Document annexé.

A Saint Etienne le 7 juillet 2026
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université Jean Monnet,

Florent PIGEON



POUR : 23

CONTRE : 0

ABST : 0

**Répartition des capacités d'accueil en deuxième année
des formations de Médecine, Maïeutique, Odontologie,
Pharmacie et Masso-Kinésithérapie.**

Année universitaire 2027/2028

	Médecine (1)	Pharmacie (2)	Odontologie (2)	Maïeutique (2)	Total
L1 PASS	113	30	8	6	157
LAS 1	45	9	3	2	59
LAS 2 ou + Possibilité de sous-groupes : - LAS2 - LAS3 ou +	63	18	6	4	91
Passerelle	12	UCBL1	UCBL1	UCBL1	12
Total	233	57	17	12	319

	Masso-kinésithérapie (3)
L1 PASS	36
LAS 1 STAPS	12
Autres LAS (4)	24
Passerelle	IFMK St Michel
Total	72

- (1) Formation à l'Université Jean Monnet (UJM), à Saint-Etienne dont 6 places réservées aux étudiants du cycle préparatoire et diplômant en Ingénierie de la Santé (PDIS) dans le groupe LAS2 ou +.
- (2) Formation à l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL), à Lyon ou à Bourg en Bresse, pour une partie des places en Maïeutique. Les nombres et les répartitions des places en Pharmacie, Odontologie et Maïeutique font l'objet d'une convention annuelle entre l'UJM et l'UCBL.
- (3) Formation à l'IFMK Saint-Michel à Saint-Etienne. Le nombre et la répartition des places en Masso-kinésithérapie font l'objet d'une convention pluriannuelle entre l'UJM et l'IFMK pour une période allant jusqu'à l'année universitaire 2026-2027 incluse.
- (4) Toutes les LAS1/LAS2/LAS3 et +, sauf LAS1 STAPS.